



VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2020**

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....34  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Madame BACHELET**

**Délibération numéro :**  
**2020/212**  
**Budget principal de la**  
**Commune : Décision**  
**Budgétaire Modificative n°3**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 17 décembre 2020, que  
la convocation du conseil avait été établie le  
vendredi 4 décembre 2020

La Maire



**ETAIENT PRESENTS :** Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOUREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

**ETAIENT EXCUSES :** Bérénice LACAN

**PROCURATIONS :** Bérénice LACAN pouvoir à Christelle SUDRES BALTRONS

**ETAIENT ABSENTS :**

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur général des services publics de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2020/092 du 23 juillet 2020 approuvant le budget primitif de la ville de Millau ;

Vu la délibération n°2020/137 du 17 septembre 2020 approuvant la décision budgétaire modificative n°1 ;

Vu la délibération n°2020/173 du 12 novembre 2020 approuvant la décision budgétaire modificative n°2 ;

Considérant que la décision modificative n°1 de 2020 du budget principal de la Commune comportait une régularisation de l'inscription des crédits effectuée sur le compte nature 775 « produits des cessions d'immobilisations » en les affectants au compte nature 7718 « autres produits exceptionnels » ;

Considérant que la décision modificative n°2 de 2020 réajustait les crédits de fonctionnement et d'investissement suite à des notifications reçues précisant le montant de certaines recettes et dépenses de l'exercice en 2020 (produit des amendes de police, FPIC, dotation de solidarité communautaire, fonds de péréquation), des annulations de manifestations (effet Covid) et à des mouvements de crédits rendus nécessaires depuis le vote du budget.

Considérant que la présente décision modificative n°3 de 2020 réajuste des crédits en section de fonctionnement et d'investissement afin, d'une part, d'intégrer au budget 2020 de la Ville la comptabilisation des travaux réalisés en régie, d'effectuer les opérations d'intégration patrimoniales consistant dans le rattachement des études préalables réalisées en 2019 sur le budget d'investissement, et, d'autre part, afin de procéder à des mouvements de crédits rendus nécessaires depuis le vote du budget pour financer les dernières opérations de travaux prévues sur l'exercice 2020.

Considérant que les inscriptions budgétaires les plus significatives sont retracées dans les tableaux ci-dessous

---

– Section de fonctionnement :

DEPENSES

Opération de comptabilisation des travaux en régie : .....	63 000
Virement à la section d'investissement : .....	183 200

RECETTES

Opérations d'ordre de transfert entre section.....	246 200
--	---------

---

– Section d'investissement :

DEPENSES

Financement du plan de protection incendie du massif du Causse Noir (MOA CCMGC)	17 000
Subvention d'équipement à l'association de l'Église protestante unie de France ; Participation (50%) au remplacement de la chaudière du Temple de Millau (propriété de la Ville)	8 380
Opérations d'ordre de transfert entre section.....	246 200
Comptabilisation des intégrations patrimoniales : .....	35 010
Réduction de crédits suite au report de l'étude de valorisation du site de la Graufesenque	- 25 000

RECETTES

Virement à la section d'investissement : .....	183 200
Comptabilisation des intégrations patrimoniales : .....	35 010

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP + DM	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>30 007 310,14</b>	<b>246 200,00</b>	<b>246 200,00</b>
002	excédent ou déficit reporté	0,00		
O11	Charges à caractère général	5 411 524,00	63 000,00	63 000,00
O12	Charges de personnel	15 160 000,00		
O14	Atténuation de produits	180 787,00		
O22	Dépenses imprévues	0,00		
O23	Virement à la section d'investissement	2 581 216,46	183 200,00	183 200,00
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	918 742,68		
65	Autres charges de gestion courante	4 352 855,00		
66	Charges financières	934 000,00		
67	Charges exceptionnelles	468 185,00		
739	Reversement et restitutions sur impôts et taxes	0,00		
	<b>RECETTES</b>	<b>30 007 310,14</b>	<b>246 200,00</b>	<b>246 200,00</b>
O13	Atténuations de charges	350 000,00		
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	0,00	246 200,00	246 200,00
70	Ventes de produits fabriqués Prestations de services	1 085 867,00		
72	Travaux en régie	0,00		
73	Impôts et taxes	20 902 645,00		
74	Dotations, subventions et participations	5 841 797,00		
75	Autres produits de gestion courante	356 070,00		
76	Produits financiers	209 000,00		
77	Produits exceptionnels	142 000,00		
79	Transferts de charges	0,00		
002	EXCEDENT REPORTE	1 119 931,14		

## SECTION D'INVESTISSEMENT

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP +REPORTS+DM	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>13 145 557,09</b>	<b>218 209,05</b>	<b>218 209,05</b>
	Dépenses d'Equipement Non Individualisées	7 884 005,21		
20	Immobilisations incorporelles	354 782,34	-25 000,00	-25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	399 302,41	20 991,00	20 991,00
21	Immobilisation corporelles	4 363 105,27	-2 991,00	-2 991,00
23	Immobilisations en cours	2 766 815,19	-56 000,00	-56 000,00
458	opérations sous mandats			
45	Op. pour Compte de Tiers	1 736,57		
	Dépenses des opérations Patrimoniales	0,00		
	Dépenses des opérations financières	26 198,46		
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 508,00		
OO1	Résultat reporté	1 623 543,85		
O20	Dépenses imprévues	124 690,46		
O40	op. d'ordre de transferts entre sections	3 510 073,00	246 200,00	246 200,00
O41	Opérations patrimoniales	0,00	35 009,05	35 009,05
	<b>RECETTES</b>	<b>13 145 557,09</b>	<b>218 209,05</b>	<b>218 209,05</b>
	Recettes d'Equipement Non Affectées	140 824,00		
13	Subventions d'investissement	140 824,00		
45	Op. pour Compte de Tiers	165 122,00		
	Recettes des opérations financières	12 839 611,09		
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 124 067,68		
13	Subventions en annuité	2 652 630,95		
16	Emprunts et dettes assimilées :	2 496 953,32		
O21	Virement de la section de fonctionnement	2 581 216,46	183 200,00	183 200,00
O24	Produits des cessions	66 000,00		
O40	op. d'ordre de transferts entre sections	918 742,68		
O41	Opérations patrimoniales	0,00	35 009,05	35 009,05

Aussi, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1. D'adopter la décision budgétaire modificative n°3 du budget principal de la Commune.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

**Emmanuelle GAZEL**

La Maire de Millau  
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

